

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 26 mars 2012
Séance du 19 mars 2012

8 Relations internationales – subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS
MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART,
M'BAYE-DIAO, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES
M. CABARET
M. GRIMBERT
Mme BARBETTE
M. MACHU
Mme FEVRIER

Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :
Pouvoir à :

Mme BASMAISON
M. VILLEMMAIN
M. BERNARD-LUNEAU
M. BEAUBRUN
Mme MAUPIN
M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KEZZOUL
Mme PORAS
Mme LEFEVRE
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés



39
39
32

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal délégué, expose :

L'association Creil Palestine organise « le Printemps de Creil aux couleurs de la Palestine » pour promouvoir la culture palestinienne, informer et mobiliser le public sur la situation des palestiniens et soutenir leur cause. Cette manifestation se déroulera en juin 2012.

Il vous est proposé de soutenir ce projet par l'octroi d'une aide financière de 1 000 €.

Le Collectif Haïti Solidarité Oise propose la création et la diffusion d'un document audiovisuel et une série d'animations en direction des publics associatifs, scolaires et institutionnels pour rendre compte de l'utilisation des fonds collectés auprès de ses donateurs. Il souhaite informer le public des réalités vécues par la population haïtienne et promouvoir sa culture.

maintenant !

Par ce biais, le collectif souhaite maintenir la mobilisation de nos concitoyens pour accompagner durablement les projets de développement de la commune des Abricots et de certaines associations haïtiennes qui partagent des objectifs communs.

Il vous est proposé de soutenir ce projet par l'octroi d'une aide financière de 3 000 €.

Vous êtes appelés à voter.

- Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrit au budget de la ville,
Vu l'avis de la commission «Finances» en date 19 mars 2012,
Entendu le rapport de présentation,

- Vote ordinaire :

Votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

- Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution des subventions ci-dessous :

Associations	Subventions	Article
Creil Palestine	1 000 €	6574/04/Ri
CHASO	3 000 €	
Total	4 000 €	

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **3 0 MARS 2012** Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **30.03.12**

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le **30/03/12**

et publication ou notification le **30/03/12**

CREIL, le **30/03/12**.....

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

